

Aperçu du fonds

Fonds de placement

Régimes de placement de la Canada Vie
Initialement de la Great-West

Rendement du fonds au 31 décembre 2024

**Version numérique accessible à l'adresse
[Canadalife.com/noticesexplicatives](https://canadalife.com/noticesexplicatives)**

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie est l'unique émettrice de la police de rente individuelle à capital variable décrite dans la notice explicative.

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative. La notice explicative et l'Aperçu du fonds doivent tous deux avoir été reçus.

Toute partie de votre cotisation affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Aperçu du fonds

Le présent Aperçu du fonds fait partie intégrante de la notice explicative sur les polices de fond de placement de la Canada Vie. Chaque *Aperçu du fonds* individuel porte sur un fonds de placement offert dans le cadre de la police de rente individuelle à capital variable. Vous pouvez choisir d'investir dans un fonds ou dans plusieurs fonds de la notice explicative.

L'*Aperçu du fonds* individuel décrit les principales caractéristiques de chaque fonds de placement, notamment son degré de risque, son rendement passé, sa pertinence pour le client, ses garanties, ainsi que les frais qui peuvent s'appliquer.

L'*Aperçu du fonds* individuel n'est pas complet sans les énoncés figurant sous les rubriques *Que se passe-t-il si je change d'idée?* et *Renseignements*.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier la contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous avez reçu l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes:

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255 avenue Dufferin
London ON N6A 4K1

Site Web : canadavie.com

Courriel : isp_customer_care@canadalife.com

Téléphone : 1 888 252-1847

Table des matières

Aperçu du fonds	1
Frais de gestion de placement annuels par fonds	4
Fonds de répartition de l'actif	6
Portefeuille prudent	6
Portefeuille modéré	8
Portefeuille équilibré	10
Portefeuille accéléré	12
Portefeuille énergique	14
Portefeuille Visio	16
Portefeuille de revenu Visio	16
Portefeuille de revenu Visio II	18
Portefeuille équilibré Visio	20
Portefeuille de croissance Visio	22
Fonds de trésorerie et équivalents	24
Marché monétaire	24
Fonds à revenu fixe	26
Portefeuille de revenu fixe diversifié	26
Obligations canadiennes de base	28
Obligations canadiennes de base Plus	30
Obligations canadiennes	32
Hypothécaire	34
Obligations gouvernementales	36
Obligations mondiales	38
Fonds équilibrés	40
Revenu fixe canadien équilibré	40
Croissance équilibrée canadienne	42
Équilibré d'actions canadiennes	44
Revenu stratégique	46
Équilibré d'excellence canadienne	48
Équilibré de valeur canadienne	50
Portefeuille durable prudent	52
Fonds d'actions canadiennes	54
Portefeuille d'actions canadiennes	54
Croissance canadienne	56
Actions canadiennes socialement responsable	58
Croissance principalement canadienne	60
Titres canadiennes	62
Indice-actions	64
Actions principalement du Canada	66
Valeur principalement canadienne	68
Valeur canadienne	70

Dividendes principalement canadiens	72
Dividendes canadiens	74
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	76
Croissance de petites capitalisations canadiennes	78
Fonds spécialisés canadiens et autres fonds	80
Immobilier	80
Fonds nord-américains.	82
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales.	82
Science et technologie	84
Fonds d'actions étrangères	86
Portefeuille d'actions mondiales	86
Actions mondiales à faible volatilité	88
Actions étrangères	90
Actions mondiales toutes capitalisations	92
Croissance des États-Unis	94
Actions de valeur des États-Unis	96
Croissance moyennes capitalisations américaines	98
Actions EAEO	100
Actions internationales	102
Titres internationaux	104
Croissance internationale	106
Fonds spécialisés étrangers et autres fonds	108
Actions européennes	108
Actions Extrême-Orient	110
Actions de marchés émergents	112
Ressources mondiales	114

Frais de gestion de placement annuels par fonds

Le tableau suivant montre les frais de gestion des placements pour chacun des nos fonds de placement.

Nous avons le droit de rectifier les frais de gestion de placement à tout moment. En pareil cas, nous vous fournirons un préavis écrit de soixante (60) jours avant l'exécution de la rectification.

Nom du fonds	Frais de gestion de placement	
	Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Unités avec frais de sortie
Fonds de répartition de l'actif		
Portefeuille prudent	2,00 %	2,00 %
Portefeuille modéré	2,05 %	2,05 %
Portefeuille équilibré	2,15 %	2,15 %
Portefeuille accéléré	2,25 %	2,25 %
Portefeuille énergique	2,35 %	2,35 %
Portefeuille Visio		
Portefeuille de revenu Visio	2,00 %	2,00 %
Portefeuille de revenu Visio II	2,00 %	2,00 %
Portefeuille équilibré Visio	2,15 %	2,15 %
Portefeuille de croissance Visio	2,25 %	2,25 %
Fonds de liquidités et équivalents		
Marché monétaire	0,95 %	1,05 %
Fonds à revenu fixe		
Portefeuille de revenu fixe diversifié	1,75 %	1,75 %
Obligations canadiennes de base	1,60 %	1,60 %
Obligations canadiennes de base Plus	1,60 %	1,60 %
Obligations canadiennes	1,60 %	1,60 %
Hypothécaire	2,00 %	2,00 %
Obligations gouvernementales	1,60 %	1,60 %
Obligations mondiales	2,00 %	2,00 %
Fonds équilibrés		
Revenu fixe canadien équilibré	1,80 %	1,80 %
Croissance équilibrée canadienne	2,15 %	2,15 %
Équilibré d'actions canadiennes	2,20 %	2,20 %
Revenu stratégique	2,15 %	2,15 %
Équilibré d'excellence canadienne	2,40 %	2,40 %
Équilibré de valeur canadienne	2,25 %	2,25 %
Portefeuille durable prudent	1,75 %	1,75 %
Fonds d'actions canadiennes		
Portefeuille d'actions canadiennes	2,35 %	2,35 %
Croissance canadienne	2,25 %	2,25 %
Actions canadiennes socialement responsable	2,25 %	2,25 %
Croissance principalement canadienne	2,45 %	2,45 %

Nom du fonds	Frais de gestion de placement	
	Unités sans frais d'acquisition ni frais de sortie	Unités avec frais de sortie
Titres canadiennes	2,40 %	2,40 %
Indice-actions	2,05 %	2,05 %
Actions principalement du Canada	2,45 %	2,45 %
Valeur principalement canadienne	2,35 %	2,35 %
Valeur canadienne	2,45 %	2,45 %
Dividendes principalement canadiens	2,20 %	2,20 %
Dividendes canadiens	2,30 %	2,30 %
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	2,35 %	2,35 %
Croissance de petites capitalisations canadiennes	2,55 %	2,55 %
Fonds spécialisés canadiens et autres fonds		
Immobilier	2,60 %	2,60 %
Fonds d'actions étrangères		
Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales	2,41 %	2,41 %
Science et technologie	2,55 %	2,55 %
Fonds nord-américains		
Portefeuille d'actions mondiales	2,55 %	2,55 %
Actions mondiales à faible volatilité	2,45 %	2,45 %
Actions étrangères	2,50 %	2,50 %
Actions mondiales toutes capitalisations	2,40 %	2,40 %
Croissance des États-Unis	2,30 %	2,30 %
Actions de valeur des États-Unis	2,30 %	2,30 %
Croissance moyennes capitalisations américaines	2,40 %	2,40 %
Actions EAEO	2,50 %	2,50 %
Actions internationales	2,45 %	2,45 %
Titres internationaux	2,50 %	2,50 %
Croissance internationale	2,60 %	2,60 %
Fonds spécialisés étrangers et autres fonds		
Actions européennes	2,45 %	2,45 %
Actions Extrême-Orient	2,60 %	2,60 %
Actions de marchés émergents	2,80 %	2,80 %
Ressources mondiales	2,60 %	2,60 %

Portefeuille prudent

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 155 125 813 \$
Taux de rotation du portefeuille : 54,70 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,14	0,50	1,64	544,09	3 201

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 30 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	18,00
Revenu fixe canadien de base	16,05
Hypothécaire	11,48
Immobilier	6,73
Obligations mondiales	6,43
Revenu fixe sans contraintes	4,34
Dividendes principalement canadiens	2,97
Dividendes mondiaux	2,97
Actions étrangères	2,97
Obligations à long terme	2,97
Total	74,91

Nombre total des placements : **24**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 25 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

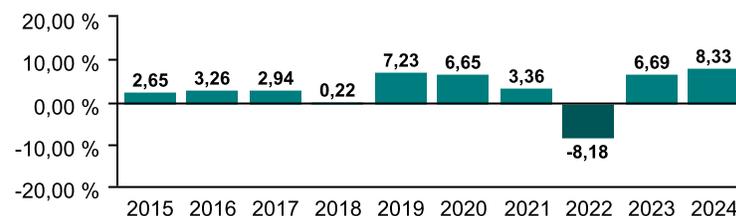
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 371,68 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,21 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille prudent

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,14

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille modéré

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 175 345 552 \$
Taux de rotation du portefeuille : 34,42 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,21	0,50	1,71	587,76	3 591

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe, mais il a également recours à des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 60 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 40 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	13,75
Revenu fixe canadien de base	12,35
Hypothécaire	9,27
Immobilier	7,66
Obligations mondiales	5,56
Obligations à long terme	4,52
Dividendes principalement canadiens	4,07
Croissance canadienne	4,06
Valeur principalement canadienne	4,06
Dividendes mondiaux	3,72
Total	69,02

Nombre total des placements : 24

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

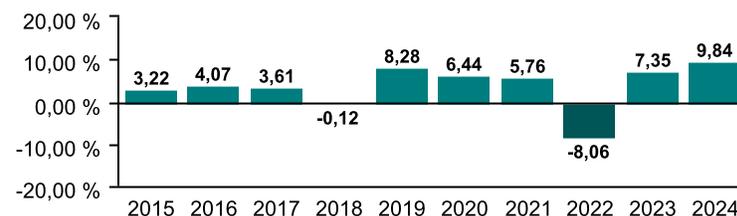
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 468,85 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,92 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille modéré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,21

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille équilibré

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 356 792 482 \$
Taux de rotation du portefeuille : 28,49 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,29	0,50	1,79	600,52	7 233

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 40 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 60 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	11,69
Revenu fixe canadien de base	9,37
Immobilier	7,74
Hypothécaire	6,71
Actions de valeur des États-Unis	5,45
Obligations mondiales	5,21
Valeur principalement canadienne	4,92
Dividendes principalement canadiens	4,92
Croissance canadienne	4,69
Croissance des États-Unis	4,64
Total	65,34

Nombre total des placements : 24

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 40 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

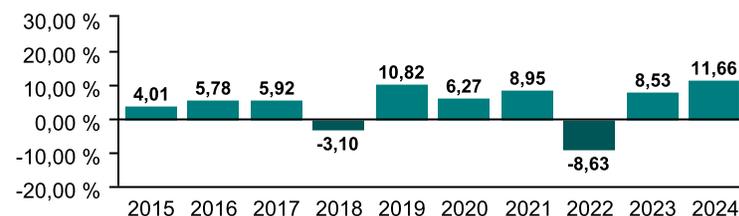
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 604,27 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,84 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,29

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille accéléré

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 151 927 782 \$
Taux de rotation du portefeuille : 23,96 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	716,96	4 375

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères, mais il a également recours à des titres à revenu fixe. En matière de composition, il vise à consacrer 20 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et 80 pour cent à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	10,62
Immobilier	8,63
Actions de valeur des États-Unis	7,44
Dividendes principalement canadiens	6,71
Valeur principalement canadienne	6,71
Croissance canadienne	6,45
Croissance des États-Unis	6,36
Croissance américaine	5,33
Actions internationales (Setanta)	5,02
Croissance internationale	4,96
Total	68,23

Nombre total des placements : 22

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	53,32
Actions canadiennes	19,25
Revenu fixe	14,59
Immobilier	8,63
Autres	2,94
Liquidités et équivalents	1,36



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer au maximum 20 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 846,11 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,32 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille accéléré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille énergétique

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 24 septembre 1996
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 113 038 407 \$
Taux de rotation du portefeuille : 19,13 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,51	0,50	2,01	711,98	1 908

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Immobilier	9,57
Actions de valeur des États-Unis	8,97
Dividendes principalement canadiens	8,10
Valeur principalement canadienne	8,09
Croissance canadienne	7,78
Croissance des États-Unis	7,62
Croissance américaine	6,44
Actions internationales (Setanta)	6,29
Croissance internationale	6,22
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	5,01
Total	74,09

Nombre total des placements : 17

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

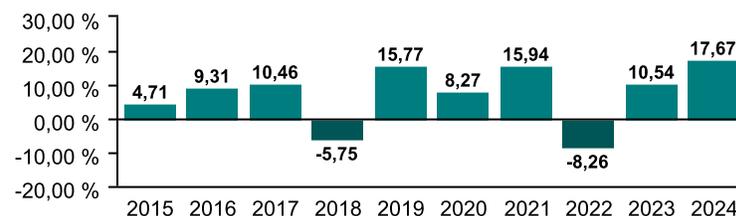
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 066,31 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille énergétique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,51

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu Visio

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 18 931 559 \$
Taux de rotation du portefeuille : 66,30 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13	0,50	1,63	385,08	392

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe, mais comprend des actions canadiennes et étrangères par l'intermédiaire du Mandat revenu Visio de Patrimoine privé IPC. En matière de composition, il vise à consacrer de 50 à 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et de 30 à 50 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	27,54
Revenu fixe canadien de base	16,76
Hypothécaire	9,98
Revenu fixe sans contraintes	7,64
Obligations mondiales	6,99
Obligations à long terme	6,40
Immobilier	5,99
Obligations à rendement réel	2,99
Dividendes principalement canadiens	2,80
Actions étrangères	2,80
Total	89,89

Nombre total des placements : **16**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen et à plus long terme ne souhaitant pas consacrer plus de 30 à 50 pour cent de ses avoirs à des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Notes

Avant le 16 mai 2025, ce fonds s'appelait le Portefeuille de revenu prudent. À compter du 16 mai 2025, ce fonds cherchera à investir dans un seul fonds sous-jacent plutôt que dans plusieurs. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés au titre de la stratégie de placement antérieure. Les dix principaux placements représentent les placements en date du 31 décembre 2024. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

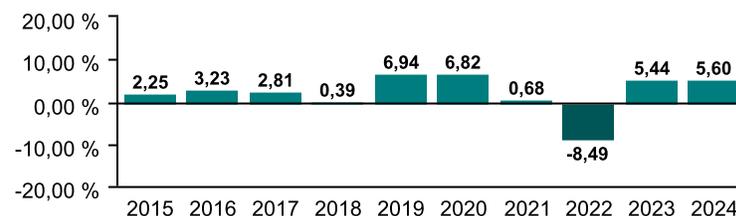
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 276,64 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 2,47 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille de revenu Visio

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu Visio II

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 27 751 687 \$
Taux de rotation du portefeuille : 42,81 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,21	0,50	1,71	435,90	474

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe, mais comprend des actions canadiennes et étrangères par l'intermédiaire du Mandat revenu Visio de Patrimoine privé IPC. En matière de composition, il vise à consacrer de 50 à 70 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et de 30 à 50 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	20,61
Revenu fixe canadien de base	13,69
Hypothécaire	10,02
Immobilier	8,00
Revenu fixe sans contraintes	6,41
Obligations mondiales	5,51
Dividendes principalement canadiens	5,38
Dividendes mondiaux	5,35
Actions étrangères	5,34
Dividendes américains	5,33
Total	85,64
Nombre total des placements :	16

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen et à plus long terme ne souhaitant pas consacrer plus de 30 à 50 pour cent de ses avoirs à des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Notes

Avant le 16 mai 2025, ce fonds s'appelait le Portefeuille de revenu modéré. À compter du 16 mai 2025, ce fonds cherchera à investir dans un seul fonds sous-jacent plutôt que dans plusieurs, et le niveau de risque est passé de « faible à modérée » à « faible ». Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés au titre de la stratégie de placement antérieure. Les dix principaux placements représentent les placements en date du 31 décembre 2024. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

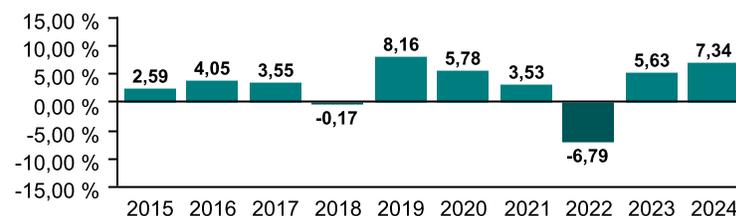
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 381,38 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,28 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille de revenu Visio II

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,21

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille équilibré Visio

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 28 242 063 \$
Taux de rotation du portefeuille : 31,53 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,31	0,50	1,81	485,72	76

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes et étrangères, mais comprend des titres à revenu fixe par l'intermédiaire du Mandat équilibré Visio de Patrimoine privé IPC. En matière de composition, il vise à consacrer de 30 à 50 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et de 50 à 70 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	14,53
Revenu fixe canadien de base	10,06
Immobilier	10,02
Actions étrangères	8,95
Dividendes américains	8,94
Dividendes mondiaux	8,94
Dividendes principalement canadiens	8,94
Hypothécaire	7,05
Croissance canadienne	6,68
Revenu fixe sans contraintes	4,22
Total	88,33

Nombre total des placements : **15**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen et à plus long terme ne souhaitant pas consacrer plus de 50 à 70 pour cent de ses avoirs à des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.

Notes

Avant le 16 mai 2025, ce fonds s'appelait le Portefeuille de revenu équilibré. À compter du 16 mai 2025, ce fonds cherchera à investir dans un seul fonds sous-jacent plutôt que dans plusieurs. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés au titre de la stratégie de placement antérieure. Les dix principaux placements représentent les placements en date du 31 décembre 2024. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

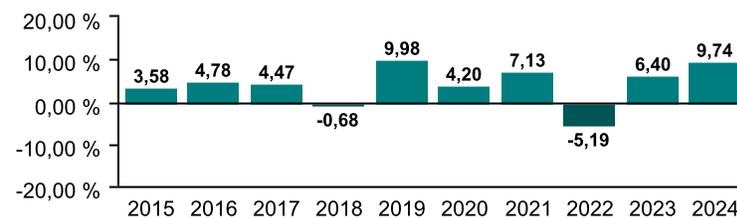
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 530,61 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,35 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille équilibré Visio

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,31

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de croissance Visio

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 5 705 008 \$
Taux de rotation du portefeuille : 25,08 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	--	0,50	--	--	--

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions canadiennes et étrangères, mais comprend des titres à revenu fixe par l'intermédiaire du Mandat croissance Visio de Patrimoine privé IPC. En matière de composition, il vise à consacrer de 10 à 30 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe et de 70 à 90 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Dividendes américains	13,10
Actions étrangères	13,07
Dividendes principalement canadiens	13,00
Dividendes mondiaux	12,89
Immobilier	9,73
Croissance canadienne	9,72
Obligations canadiennes de base Plus	8,09
Revenu fixe canadien de base	5,58
Hypothécaire	4,07
Valeur principalement canadienne	3,24
Total	92,49

Nombre total des placements : **15**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen et à plus long terme ne souhaitant pas consacrer plus de 70 à 90 pour cent de ses avoirs à des actions et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré.

Notes

Avant le 16 mai 2025, ce fonds s'appelait le Portefeuille de revenu accéléré. À compter du 16 mai 2025, ce fonds cherchera à investir dans un seul fonds sous-jacent plutôt que dans plusieurs. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés au titre de la stratégie de placement antérieure. Les dix principaux placements représentent les placements en date du 31 décembre 2024. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

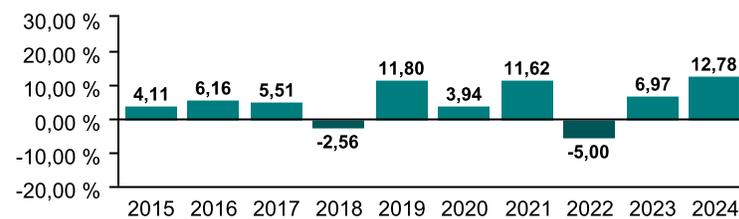
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 689,12 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,38 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille de croissance Visio

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	--

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Marché monétaire

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 109 905 529 \$
Taux de rotation du portefeuille : 30,53 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	0,90	0,50	1,40	283,45	8 069

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des instruments écoulés sur le marché monétaire canadien, notamment des papiers commerciaux de qualité et des titres de créance émis à court terme par l'État.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque de Montréal, 2,37 %, 2025-02-03	4,61
Bank of Nova Scotia (The) note à taux variable, 2025-06-27	4,53
Bank of Nova Scotia (The) note à taux variable, 2025-03-24	3,63
Banque Nationale du Canada note à taux variable, 2025-01-24	3,63
Banque Nationale du Canada, 2025-10-20	3,63
Vancouver Airport Fuel Facilities Corporation, 2,17 %, 2025-06-23	3,36
Toyota Crédit Canada Inc., 2,11 %, 2025-02-26	2,87
407 International Inc., 1,8 %, 2025-05-22	2,44
Athene Global Funding, 3,13 %, 2025-03-10	2,41
John Deere Financial Inc., 2,41 %, 2025-01-14	2,30

Total 33,39

Nombre total des placements : 93

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	92,41
Autres	7,40
Liquidités et équivalents	0,19



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui vise la sécurité à court terme et qui envisage conserver son placement pendant un court laps de temps.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

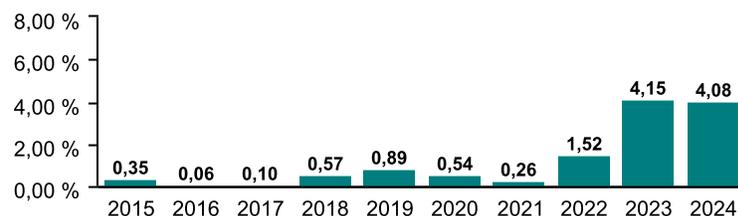
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 131,26 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,24 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 10 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 0 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Marché monétaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	0,90

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille de revenu fixe diversifié

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 19 606 865 \$
Taux de rotation du portefeuille : 61,01 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,21	0,50	1,71	419,56	1 798

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des titres à revenu fixe.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Obligations canadiennes de base Plus	27,02
Revenu fixe canadien de base	25,03
Hypothécaire	15,03
Obligations mondiales	9,97
Obligations à long terme	9,85
Revenu fixe sans contraintes	6,99
Obligations à rendement réel	3,65
Revenu fixe indexé sur l'inflation mondiale	1,25
Crédit privé (Northleaf)	1,21
Total	100,00

Nombre total des placements : 9

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des titres à revenu fixe, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

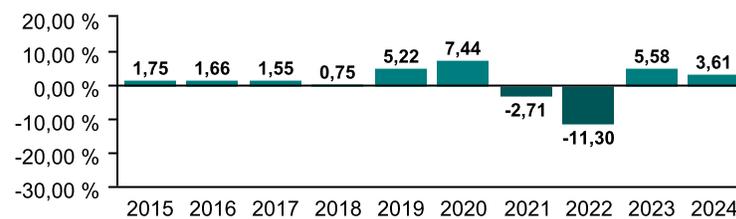
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 129,49 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,23 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille de revenu fixe diversifié

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,21

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 33 545 981 \$
Taux de rotation du portefeuille : 76,70 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,03	0,50	1,53	434,44	1 245

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements

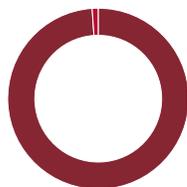
	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	5,46
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2025-01-15	5,21
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,20
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	2,67
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,63
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	2,37
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,13 %, 2025-04-15	2,19
Province de l'Ontario, 4,6 %, 2055-12-02	2,17
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	2,17
Province de Québec, 4,2 %, 2057-12-01	2,04

Total 30,12

Nombre total des placements : 386

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	99,26
Liquidités et équivalents	1,07
Autres	-0,33



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

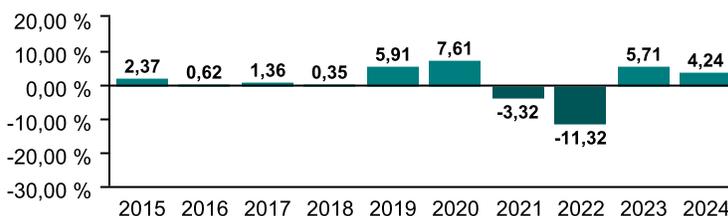
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 128,10 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,21 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes de base

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,03

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes de base Plus

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 146 886 367 \$
Taux de rotation du portefeuille : 60,36 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,14	0,50	1,64	327,94	2 914

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens et étrangers, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements

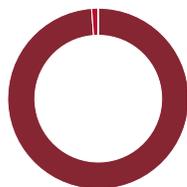
	% de l'actif
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	5,65
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	4,10
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	3,74
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,42
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	3,01
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,13 %, 2025-04-15	2,83
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	2,57
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	2,14
Fid. Can pour l'hab. No 1, 3,1 %, 2028-06-15	2,11
Rogers Communications Inc., 5 %, 2081-12-17	1,69

Total 31,25

Nombre total des placements : 1536

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	99,21
Liquidités et équivalents	1,16
Actions canadiennes	0,01
Autres	-0,37



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts, qui désire bénéficier de titres à revenu fixe canadiens et étrangers dans le cadre de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

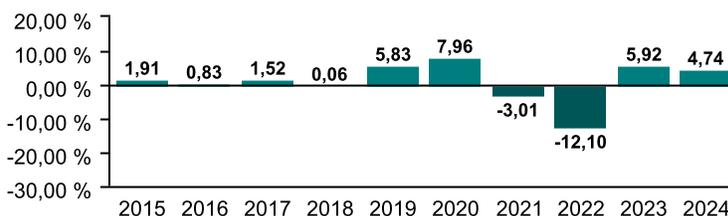
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 127,85 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,21 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes de base Plus

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,14

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations canadiennes

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 91 136 156 \$
Taux de rotation du portefeuille : 62,55 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,02	0,50	1,52	441,28	1 409

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe canadiens, émis par des gouvernements et des sociétés.

Dix principaux placements

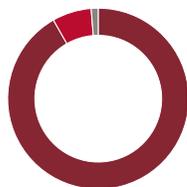
	% de l'actif
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	4,11
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	3,77
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	3,01
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	2,67
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	2,09
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2033-06-01	1,57
PSP Capital Inc., 4,25 %, 2055-12-01	1,28
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2054-12-02	1,27
Fid. Can pour l'hab. No 1 note à taux variable, 2026-09-15	1,25
Province de l'Alberta, 3,1 %, 2050-06-01	1,15

Total 22,18

Nombre total des placements : 344

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	91,75
Autres	6,99
Liquidités et équivalents	1,25



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

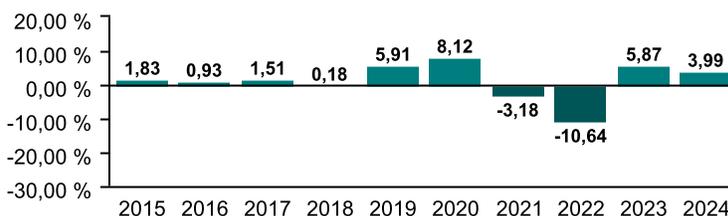
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 140,01 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,32 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,02

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Hypothécaire

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000 **Valeur totale du fonds :** 425 277 313 \$
Date de création du fonds : 30 avril 1989 **Taux de rotation du portefeuille :** 12,76 %
Gestionnaire : La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13	0,50	1,63	453,74	3 020

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des hypothèques consenties dans les secteurs de l'immobilier résidentiel et commercial du Canada.

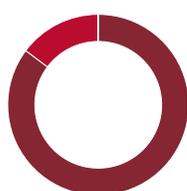
Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2025-02-27	2,33
Gouv. du Canada, 2 %, 2032-06-01	2,17
Gouv. du Canada, 0,5 %, 2030-12-01	1,72
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2031-06-01	1,71
Gouv. du Canada, 2025-01-30	1,64
Georgia & Seymour Properties Limited Partnership, 3,4 %, 2025-07-22	1,47
West Edmonton Mall Property Inc., 7,79 %, 2027-10-04	1,27
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2031-12-01	1,21
Gouv. du Canada, 2025-03-12	0,93
Broadcast Centre Trust, 7,53 %, 2027-05-01	0,26
Total	14,71

Nombre total des placements : **10**

Répartition des placements

	% de l'actif
Autres	85,23
Revenu fixe	14,71
Liquidités et équivalents	0,06



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des prêts hypothécaires, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

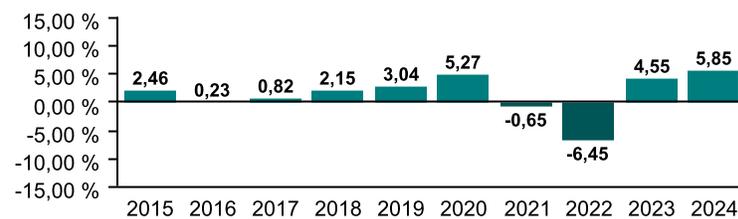
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 179,90 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 1,67 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Hypothécaire

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,13

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations gouvernementales

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 5 529 549 \$
Taux de rotation du portefeuille : 31,70 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,04	0,50	1,54	354,17	388

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des titres à revenu fixe émis par des gouvernements canadiens.

Dix principaux placements

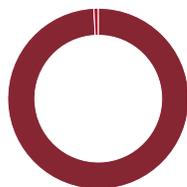
	% de l'actif
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,9 %, 2026-09-15	28,46
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2028-09-01	19,54
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	17,60
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,95 %, 2025-12-15	9,59
Gouv. du Canada, 4 %, 2029-03-01	5,59
Fid. Can pour l'hab. No 1, 3,1 %, 2028-06-15	4,40
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	3,67
Province de Québec, 2,75 %, 2027-09-01	2,79
Province du Manitoba, 2,55 %, 2026-06-02	2,02
Province de l'Ontario, 3,6 %, 2028-03-08	1,70

Total 95,35

Nombre total des placements : 14

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	99,23
Liquidités et équivalents	0,77



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts aux termes de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

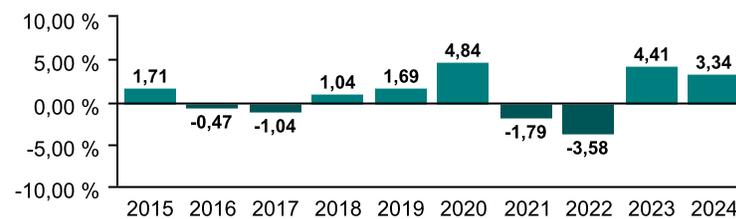
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 102,51 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 0,98 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations gouvernementales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,04

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Obligations mondiales

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000 **Valeur totale du fonds :** 56 532 290 \$
Date de création du fonds : 08 novembre 1994 **Taux de rotation du portefeuille :** 5,06 %
Gestionnaire : Brandywine Global Investment Management, LLC

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,46	0,50	1,96	357,83	2 204

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

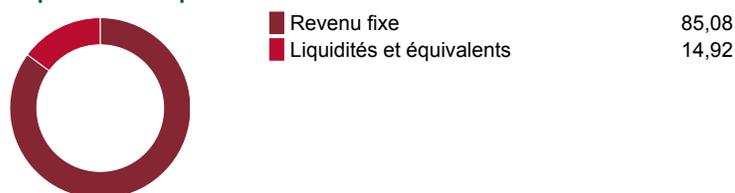
À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des sociétés, par l'intermédiaire du Fonds privé à revenu fixe global Legg Mason / Brandywine.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

HM Treasury, 1,25 %, 2051-07-31	9,15
Federal Home Loan Mortgage Corp Participation Certificates Pool Number SD8470, 2054-10-01	6,78
Federal National Mortgage Association Guaranteed Mortgage Pass Thru Certificates Pool Number MA5389, 2054-06-01	6,76
Billet du Trésor des États-Unis note à taux variable, 2026-04-30	5,91
Mexico, 8 %, 2053-07-31	4,99
The State Treasury of the Republic of Poland, 2 %, 2036-08-25	4,94
KfW, 0,38 %, 2025-07-18	4,78
Asian Infrastructure Investment Bank, 4,88 %, 2026-09-14	4,77
Billet du Trésor des États-Unis, 2052-02-15	3,87
European Investment Bank, 1,63 %, 2025-03-14	3,33
Total	55,29

Nombre total des placements : **57**

Répartition des placements % de l'actif



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de réalisation d'un revenu en intérêts, qui désire bénéficier de titres à revenu fixe étrangers dans le cadre de son portefeuille, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des obligations, l'évolution des taux d'intérêt a une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

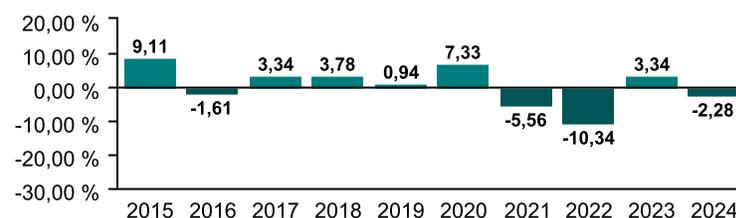
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 066,60 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 0,65 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Obligations mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,46

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu fixe canadien équilibré

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 127 546 235 \$
Taux de rotation du portefeuille : 58,09 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,14	0,50	1,64	586,39	2 949

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et consacre une tranche de son actif à des actions canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2055-12-01	2,89
Province de l'Ontario, 4,15 %, 2034-06-02	2,81
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,72
Province de l'Ontario, 3,8 %, 2034-12-02	2,18
Province de Québec, 4,4 %, 2055-12-01	2,11
Bons du Trésor des États-Unis R.R., 0,13 %, 2025-04-15	1,88
Bons du Trésor des États-Unis, 2025-02-06	1,83
Billet du Trésor des États-Unis R.R., 2,13 %, 2054-02-15	1,74
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	1,64
Province de Québec, 4,45 %, 2034-09-01	1,38

Total 21,19

Nombre total des placements : 2149

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

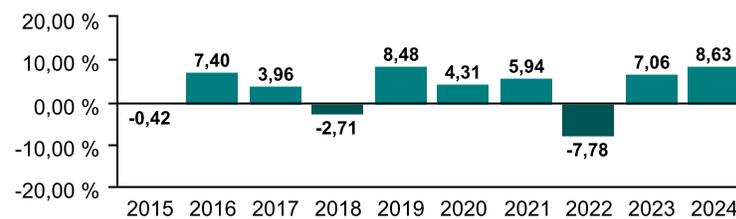
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 390,87 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,35 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu fixe canadien équilibré

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,14

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance équilibrée canadienne

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 31 mars 1988
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 58 707 062 \$
Taux de rotation du portefeuille : 65,43 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,17	0,50	1,67	667,30	1 363

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	3,57
Stantec Inc.	3,19
Brookfield Asset Management Ltd. Cl A Ltd Vtg Shs	3,02
Aon PLCCI A	3,00
Intact Financial Corporation	2,72
Microsoft Corp.	2,65
Loblaw Cos. Ltd.	2,57
Roper Technologies Inc.	2,30
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,21
Waste Connections Inc.	2,21

Total 27,46

Nombre total des placements : 1343

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	35,79
Revenu fixe	32,52
Actions étrangères	30,95
Liquidités et équivalents	1,14
Autres	-0,40



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

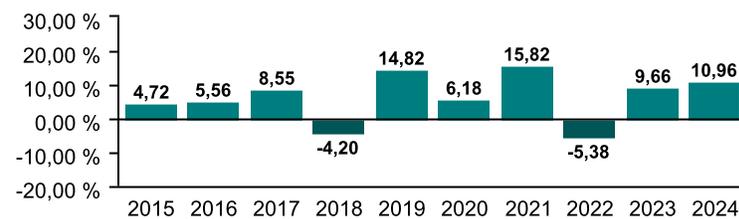
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 868,52 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,45 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance équilibrée canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,17

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré d'actions canadiennes

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 25 679 920 \$
Taux de rotation du portefeuille : 32,29 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	749,63	1 092

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

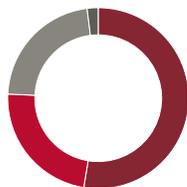
Dix principaux placements

	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCl A	3,99
Intact Financial Corporation	3,91
Restaurant Brands International Inc.	2,93
Banque Royale du Canada	2,88
Emera Inc.	2,85
Visa Inc. Com Cl A	2,84
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,74
Williams Cos. Inc. (The)	2,71
Microsoft Corp.	2,71
Alphabet Inc. Cap Stk Cl C	2,68
Total	30,24

Nombre total des placements : **468**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	52,59
■ Actions étrangères	23,18
■ Revenu fixe	22,31
■ Liquidités et équivalents	1,96



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

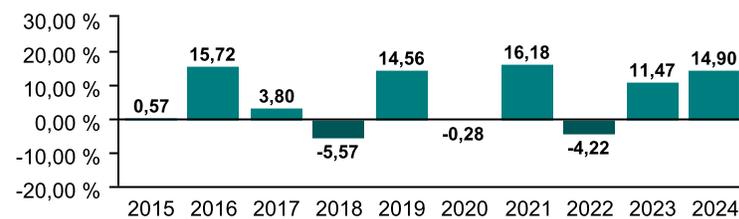
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 857,25 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,39 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Équilibré d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Revenu stratégique

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 348 671 775 \$
Taux de rotation du portefeuille : 27,91 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41	0,50	1,91	659,91	2 360

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe ou des titres de participation axés sur le revenu de partout dans le monde.

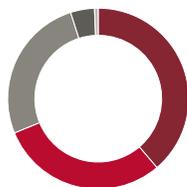
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,44
Banque de Montréal	1,59
La Banque Toronto-Dominion Com New	1,54
Microsoft Corp.	1,40
Canadian Natural Resources Ltd.	1,30
Apple Inc.	1,21
Canadian Pacific Kansas City Limited	1,18
Enbridge Inc.	1,13
Financière Sun Life Inc.	1,07
Agnico-Eagle Mines Ltd.	0,96
Total	13,83

Nombre total des placements : **2515**

Répartition des placements

	% de l'actif
Revenu fixe	38,79
Actions canadiennes	30,04
Actions étrangères	26,24
Autres	4,27
Liquidités et équivalents	0,66



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

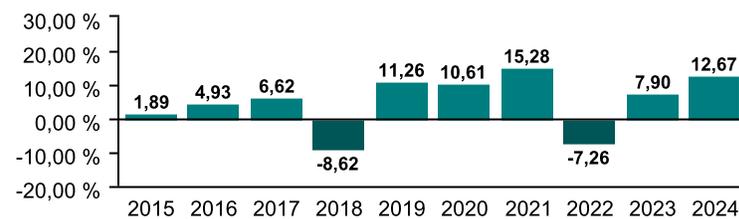
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 666,19 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,24 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Revenu stratégique

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré d'excellence canadienne

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Invesco Canada Ltée

Valeur totale du fonds : 32 666 785 \$
Taux de rotation du portefeuille : 23,21 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	830,33	1 500

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

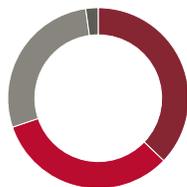
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,17
Brookfield Corporation VtgCI A	4,47
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,75
Société Financière Manuvie	2,93
Deere & Co.	2,44
UnitedHealth Group Inc.	2,25
Aon PLCCI A	2,23
Berkshire Hathaway Inc. CI B New	2,22
Alphabet Inc. CI A	2,16
Marriott International Inc. CI A	2,12
Total	30,74

Nombre total des placements : **204**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	37,15
■ Revenu fixe	32,67
■ Actions étrangères	27,97
■ Liquidités et équivalents	2,22



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

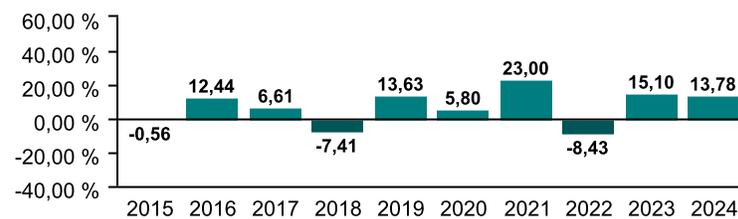
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 957,27 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,95 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Équilibré d'excellence canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Équilibré de valeur canadienne

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 209 678 047 \$
Taux de rotation du portefeuille : 49,93 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,42	0,50	1,92	895,91	11 460

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et dans des actions canadiennes, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,00
Banque Royale du Canada	2,99
Gouv. du Canada, 3 %, 2034-06-01	2,63
Banque de Montréal	2,21
RB Global, Inc	1,90
Gouv. du Canada, 3,25 %, 2034-12-01	1,59
Metro Inc.	1,55
Chemin de fer Canadien Limitée	1,44
Alimentation Couche-Tard Inc.	1,43
Gen Digital Inc.	1,37
Total	20,11

Nombre total des placements : **241**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	38,04
■ Revenu fixe	32,99
■ Actions étrangères	28,54
■ Liquidités et équivalents	0,43



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme et qui tient à bénéficier des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

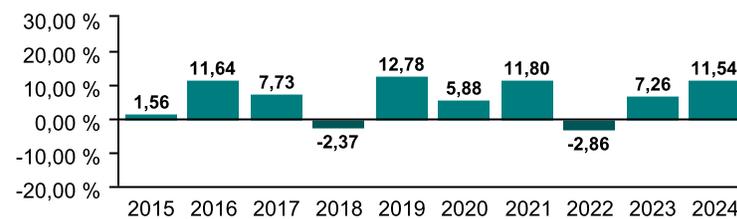
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 850,12 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,35 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Équilibré de valeur canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,42

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille durable prudent

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Valeur totale du fonds : 11 615 345 \$
Taux de rotation du portefeuille : 8,23 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,11	0,50	1,61	615,09	622

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

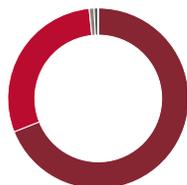
Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe à l'échelle mondiale et des actions de partout dans le monde par l'intermédiaire du fonds commun de placement Portefeuille durable prudent Canada Vie. Le fonds gère les placements selon une approche responsable.

Dix principaux placements (du fonds sous-jacent)	% de l'actif
Billet du Trésor des États-Unis, 4,38 %, 2034-05-15	6,47
Billet du Trésor des États-Unis, 3,88 %, 2034-08-15	3,66
Billet du Trésor des États-Unis, 4,63 %, 2031-04-30	2,34
Billet du Trésor des États-Unis, 4,25 %, 2031-06-30	2,26
Secretaría General Del Tesoro Y Política Financiera, 3,55 %, 2033-10-31	1,93
Microsoft Corp.	1,52
NVIDIA Corp.	1,42
Italy, 3,85 %, 2035-02-01	1,38
Federal Home Loan Mortgage Corp Participation Certificates Pool Number SD8245, 4,5 %, 2052-09-01	1,38
Ministry of Finance Japan, 1,5 %, 2043-09-20	1,32
Total	23,66
Nombre total des placements :	832

Répartition des placements	% de l'actif
Revenu fixe	68,99
Actions étrangères	29,43
Autres	0,86
Liquidités et équivalents	0,72
Actions canadiennes	0,01



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui souhaite investir dans un portefeuille qui adopte une approche responsable en matière de placement et qui recherche un revenu et un capital à long terme, à moyen ou à long terme, avec une exposition aux obligations et aux actions mondiales et qui est prête à assumer un niveau de risque faible. Comme le fonds investit dans des actions et des obligations, les taux d'intérêt et le cours des actions, qui peuvent augmenter ou diminuer en peu de temps, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2021, les responsabilités de gestion de portefeuille sont passées de Sentry Investments à JP Morgan Asset Management (Canada) Inc. Depuis novembre 2016, Sentry Investissements Inc. assume la responsabilité de la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. De plus, l'objectif de placement a changé : il ne s'agissait plus d'investir principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes, mais plutôt dans des titres à revenu fixe et des actions de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par les gestionnaires précédents avec leur objectif de placement propre.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 463,97 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,89 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille durable prudent

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,11

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille d'actions canadiennes

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 14 944 594 \$
Taux de rotation du portefeuille : 44,91 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,52	0,50	2,02	854,56	1 886

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Valeur principalement canadienne	30,00
Dividendes principalement canadiens	30,00
Croissance canadienne	30,00
Petites et moyennes capitalisations canadiennes	10,00
Total	100,00

Nombre total des placements : 4

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent de ses avoirs à des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

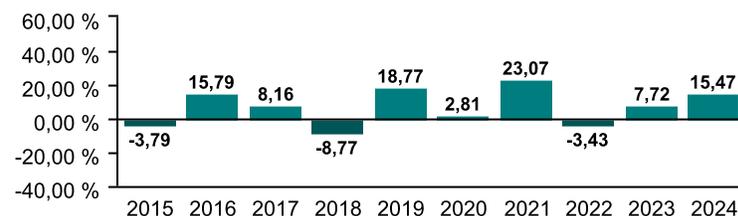
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 984,03 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,09 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille d'actions canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,52

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance canadienne

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 261 055 612 \$
Taux de rotation du portefeuille : 44,53 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,18	0,50	1,68	858,14	5 848

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

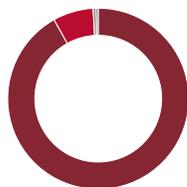
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,92
Constellation Software Inc.	5,13
Shopify Inc. Cl A	4,69
Brookfield Corporation VtgCl A	3,71
Canadian Natural Resources Ltd.	3,69
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,27
Banque Nationale du Canada	2,99
Pembina Pipeline Corp.	2,92
Banque de Montréal	2,72
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,71
Total	39,76

Nombre total des placements : **58**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	91,90
■ Actions étrangères	7,21
■ Autres	0,52
■ Liquidités et équivalents	0,37



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

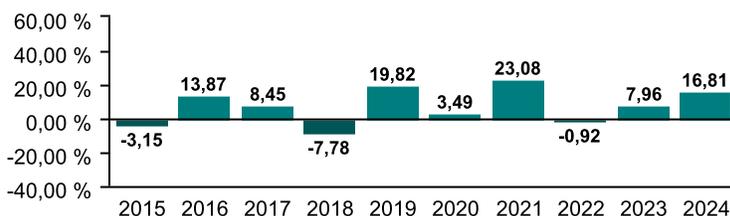
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 103,24 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,72 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus). • Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. • Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,18

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1
 Site Web : www.canadavie.com
 Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
 Téléphone : 1 888 252-1847

Actions canadiennes socialement responsable

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 9 259 222 \$
Taux de rotation du portefeuille : 42,19 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,29	0,50	1,79	1 049,38	235

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions émises par des sociétés canadiennes qui conduisent leurs activités d'une manière socialement responsable, et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

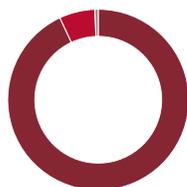
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	8,07
Constellation Software Inc.	5,37
Shopify Inc. Cl A	4,69
Canadian Natural Resources Ltd.	3,72
Brookfield Corporation VtgCl A	3,72
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,46
Banque Nationale du Canada	3,07
Pembina Pipeline Corp.	2,95
Banque de Montréal	2,72
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,68
Total	40,45

Nombre total des placements : **56**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	93,05
■ Actions étrangères	6,38
■ Liquidités et équivalents	0,58



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

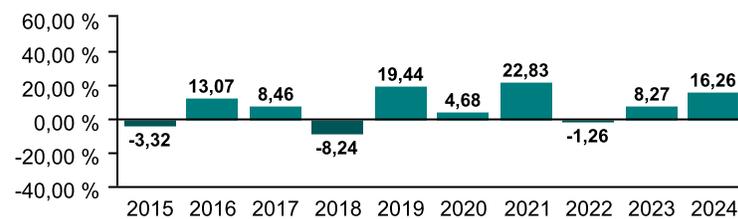
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 076,70 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,58 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions canadiennes socialement responsable

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,29

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance principalement canadienne

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 12 290 095 \$
Taux de rotation du portefeuille : 49,36 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	915,25	2 765

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

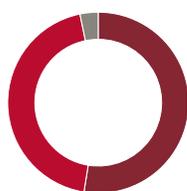
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	5,19
Brookfield Asset Management Ltd. Cl A Ltd Vtg Shs	4,84
Stantec Inc.	4,63
Aon PLCCI A	4,35
Intact Financial Corporation	3,96
Microsoft Corp.	3,88
Loblaw Cos. Ltd.	3,72
Roper Technologies Inc.	3,34
Waste Connections Inc.	3,22
TMX Group Limited	3,06
Total	40,20

Nombre total des placements : **35**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	52,75
■ Actions étrangères	44,42
■ Liquidités et équivalents	3,25
■ Autres	-0,42



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Le 16 mai 2025, l'évaluation de risque de ce fonds est passée de « faible à modéré » à « modéré ». Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

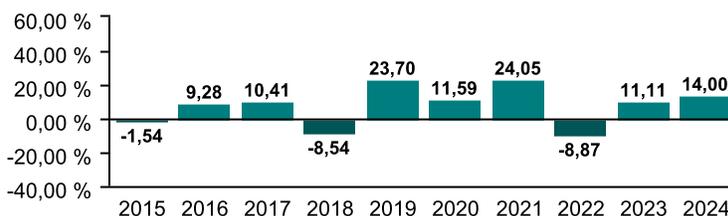
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 147,29 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,94 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus). • Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. • Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1
 Site Web : www.canadavie.com
 Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
 Téléphone : 1 888 252-1847

Titres canadiennes

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : ClearBridge Investments

Valeur totale du fonds : 35 958 148 \$
Taux de rotation du portefeuille : 24,16 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41	0,50	1,91	923,62	758

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

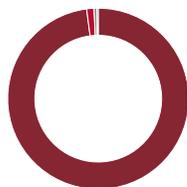
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	5,25
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,06
Brookfield Corporation VtgCI A	4,23
Banque de Montréal	4,11
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,83
Chemin de fer Canadien Limitée	3,75
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,58
Fortis Inc.	3,52
Bank of Nova Scotia (The)	3,48
Franco-Nevada Corporation	2,69
Total	39,51

Nombre total des placements : **52**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	97,95
■ Autres	1,31
■ Liquidités et équivalents	0,48
■ Actions étrangères	0,26



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En mai 2024, ClearBridge Investments a assumé les responsabilités de gestion de portefeuille qui revenaient auparavant à Bissett Investment Management. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

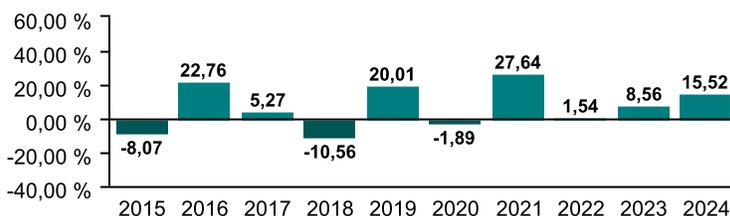
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 033,57 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,36 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Titres canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus). • Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. • Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1
 Site Web : www.canadavie.com
 Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
 Téléphone : 1 888 252-1847

Indice-actions

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 36 621 800 \$
Taux de rotation du portefeuille : 17,02 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,18	0,50	1,68	770,91	400

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes.

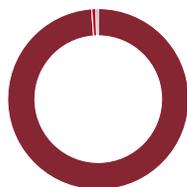
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,89
Shopify Inc. Cl A	5,22
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,75
Enbridge Inc.	3,73
Brookfield Corporation VtgCl A	3,34
Banque de Montréal	2,85
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,74
Bank of Nova Scotia (The)	2,67
Canadian Natural Resources Ltd.	2,65
Constellation Software Inc.	2,47
Total	36,29

Nombre total des placements : **223**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	98,85
■ Actions étrangères	0,76
■ Liquidités et équivalents	0,39



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

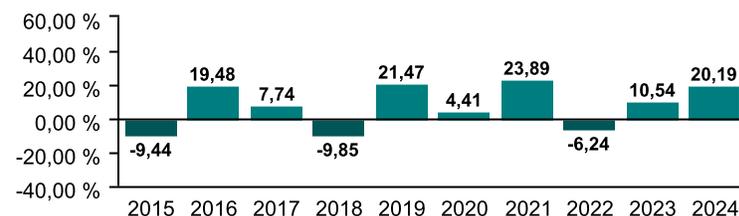
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 057,17 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,48 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Indice-actions

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,18

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions principalement du Canada

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 26 183 117 \$
Taux de rotation du portefeuille : 7,38 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	821,12	2 561

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

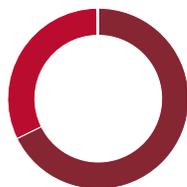
Dix principaux placements

	% de l'actif
Brookfield Corporation VtgCI A	5,05
Intact Financial Corporation	5,03
Visa Inc. Com CIA	3,96
Williams Cos. Inc. (The)	3,86
Restaurant Brands International Inc.	3,80
Emera Inc.	3,67
Microsoft Corp.	3,65
Alphabet Inc. Cap Stk CI C	3,55
Banque Royale du Canada	3,47
La Banque Toronto-Dominion Com New	3,32
Total	39,37

Nombre total des placements : **41**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	67,73
■ Actions étrangères	32,01
■ Liquidités et équivalents	0,25
■ Autres	0,01



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 068,20 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,54 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions principalement du Canada

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur principalement canadienne

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Beutel, Goodman & Company Ltd.

Valeur totale du fonds : 172 684 112 \$
Taux de rotation du portefeuille : 34,72 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41	0,50	1,91	1 154,46	4 945

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

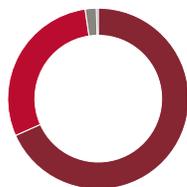
Dix principaux placements

	% de l'actif
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,39
Banque Royale du Canada	5,37
Banque de Montréal	3,97
RB Global, Inc	3,41
Metro Inc.	2,79
Chemin de fer Canadien Limitée	2,59
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,57
Société Financière Manuvie	2,40
CGI Inc. CI A Sub Vtg	2,38
Rogers Communications Inc. CI B Non Vtg	2,23
Total	33,12

Nombre total des placements : **69**

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions canadiennes	68,34
Actions étrangères	29,36
Revenu fixe	2,00
Liquidités et équivalents	0,31



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

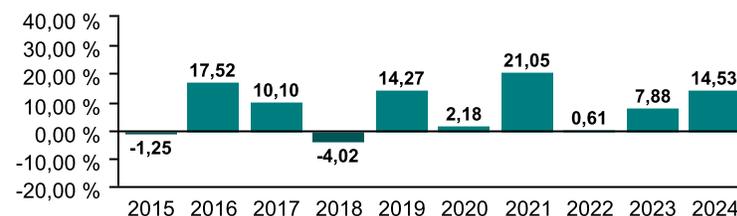
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 154,83 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,98 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Valeur principalement canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Valeur canadienne

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Foyston Gordon and Payne

Valeur totale du fonds : 14 721 927 \$
Taux de rotation du portefeuille : 16,63 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41	0,50	1,91	688,26	686

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

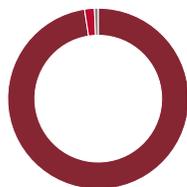
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,98
Bank of Nova Scotia (The)	6,83
Banque de Montréal	6,47
Imperial Oil Ltd. Com New	5,39
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,24
Suncor Energy Inc.	5,22
Canadian Natural Resources Ltd.	4,93
Cenovus Energy Inc.	3,90
Fairfax Financial Holdings Ltd. Sub Vtg	3,57
Rogers Communications Inc. CI B Non Vtg	3,54
Total	53,06

Nombre total des placements : **31**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	97,58
■ Liquidités et équivalents	1,75
■ Revenu fixe	0,67



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

Le 16 mai 2025, l'évaluation de risque de ce fonds est passée de « modéré » à « modéré-élevé ». En novembre 2016, Foyston, Gordon & Payne Inc. (FGP) a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant d'Invesco Canada Ltée. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

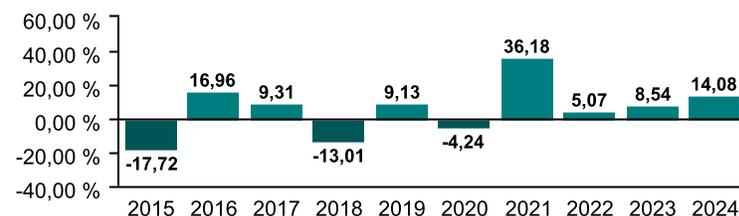
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 694,27 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,41 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Valeur canadienne

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,41

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes principalement canadiens

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 363 944 251 \$
Taux de rotation du portefeuille : 18,88 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,19	0,50	1,69	1 197,85	17 147

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

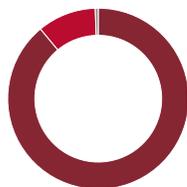
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,85
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,54
Banque de Montréal	5,17
Financière Sun Life Inc.	4,11
Enbridge Inc.	3,99
Canadian Natural Resources Ltd.	3,84
Société Financière Manuvie	3,18
Canadian Pacific Kansas City Limited	3,05
Bank of Nova Scotia (The)	3,03
TC Energy Corp.	2,81
Total	42,58

Nombre total des placements : **62**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	89,01
■ Actions étrangères	10,49
■ Liquidités et équivalents	0,51



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

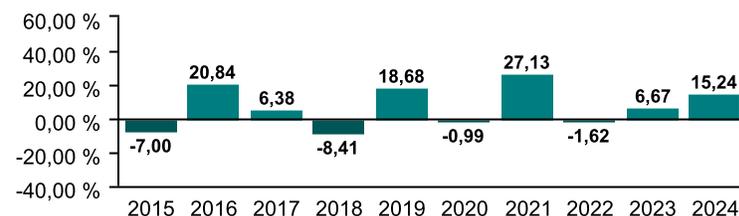
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 977,99 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,06 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Dividendes principalement canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,19

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Dividendes canadiens

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 49 474 896 \$
Taux de rotation du portefeuille : 39,86 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	956,94	2 219

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes qui sont productrices de dividendes.

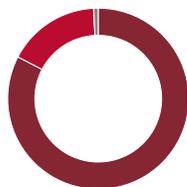
Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	7,38
La Banque Toronto-Dominion Com New	5,01
Banque de Montréal	4,77
Financière Sun Life Inc.	3,96
Enbridge Inc.	3,74
Canadian Natural Resources Ltd.	3,57
Société Financière Manuvie	2,96
Canadian Pacific Kansas City Limited	2,84
Bank of Nova Scotia (The)	2,79
TC Energy Corp.	2,62
Total	39,62

Nombre total des placements : **593**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	82,64
■ Actions étrangères	16,55
■ Liquidités et équivalents	0,81



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

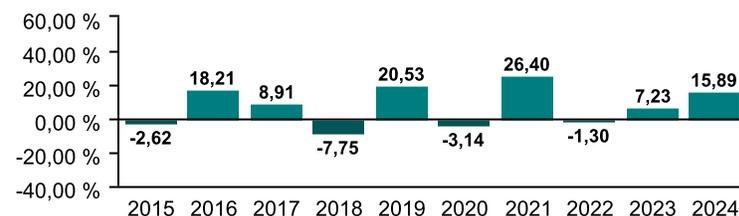
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 093,04 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,67 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Dividendes canadiens

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">•Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).•Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.•Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 71 321 229 \$
Taux de rotation du portefeuille : 35,89 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39	0,50	1,89	910,43	1 686

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des sociétés canadiennes à moyenne capitalisation et il souscrit un certain volume d'actions étrangères.

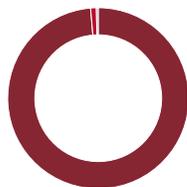
Dix principaux placements

	% de l'actif
Definity Financial Corporation	4,55
Element Fleet Management Corp.	4,37
The Descartes Systems Group Inc.	4,00
Savaria Corporation	3,76
Aritzia Inc. Sub Vtg Shs	3,47
Alamos Gold Inc. Com Cl A	3,39
Tecsys Inc.	3,30
Trisura Group Ltd. Com New	3,16
Colliers International Group Inc. Sub Vtg Sh	3,04
Quincaillerie Richelieu Ltée	2,92
Total	35,97

Nombre total des placements : **179**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions canadiennes	98,67
■ Liquidités et équivalents	1,02
■ Actions étrangères	0,32



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises de taille plus petite, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 968,58 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,01 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Petites et moyennes capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,39

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements AGF Inc.

Valeur totale du fonds : 10 810 979 \$
Taux de rotation du portefeuille : 80,51 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,73	0,50	2,23	577,92	1 115

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct souscrit principalement des actions canadiennes et consacre une tranche de son actif à des actions étrangères.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Banque Royale du Canada	9,30
Brookfield Corporation VtgCI A	5,92
Shopify Inc. CI A	5,44
ARC Resources Ltd.	4,58
Société Financière Manuvie	4,24
RB Global, Inc	4,02
Canadian Natural Resources Ltd.	3,78
Constellation Software Inc.	3,65
Agnico-Eagle Mines Ltd.	3,05
CCL Industries Inc. CI B	3,01
Total	47,00

Nombre total des placements : **52**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, y compris d'un volume modéré d'actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

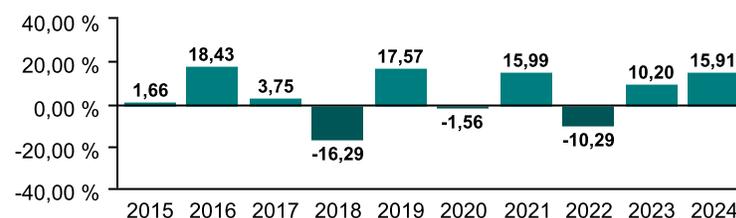
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 608,78 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,87 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance de petites capitalisations canadiennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,73

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Immobilier

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 30 avril 1989
Gestionnaire : Conseillers immobiliers GWL inc.

Valeur totale du fonds : 4 334 767 479 \$
Taux de rotation du portefeuille : 4,40 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,74	0,50	2,24	820,07	24 800

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit, directement ou indirectement, dans un portefeuille constitué principalement de biens immobiliers productifs de revenus au Canada.

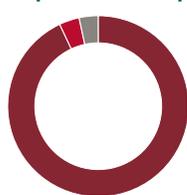
Dix principaux placements

	% de l'actif
Laird Business Park, Mississauga, ON	4,66
The Livmore High Park, Toronto, ON	4,08
High Park Village - West Tower, Toronto, ON	3,78
Grenadier Square Redevelopment, Toronto, ON	3,39
320 McRae Avenue, Ottawa, ON	3,08
The Lillian Redpath Towers, Toronto, ON	2,65
33 Yonge Street, Toronto, ON	2,40
Bayview Village Place, Toronto, ON	2,33
6301, 6315, 6325 106 Avenue SE, Calgary, AB	2,16
50 Prince Arthur Avenue, Toronto, ON	2,09
Total	30,62

Nombre total des placements : **105**

Répartition des placements

	% de l'actif
Immobilier	93,01
Liquidités et équivalents	3,59
Revenu fixe	3,40



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un potentiel de croissance à long terme, par la voie d'un portefeuille de biens immobiliers canadiens, et qui est prête à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré, à cause des hausses et des baisses du marché immobilier. Il se peut que les rachats soient interrompus provisoirement durant toute période pendant laquelle le fonds ne contiendrait pas suffisamment de liquidités ou de titres facilement négociables pour faire face aux demandes de rachat. **Ce fonds doit être considéré comme un placement à long terme, car il ne convient pas à une personne qui pourrait être forcée de convertir rapidement ses avoirs en argent comptant.**

Notes

Au cours des cinq dernières années, les activités d'achat de biens immobiliers du fonds Immobilier ont atteint un total de 294 millions de dollars, alors que celles des ventes représentaient un total de 994 millions de dollars.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 366,80 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 3,17 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Immobilier

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus). • Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. • Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,74

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1
 Site Web : www.canadavie.com
 Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
 Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 22 234 448 \$
Taux de rotation du portefeuille : 32,02 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40	0,50	1,90	1 412,90	1 524

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

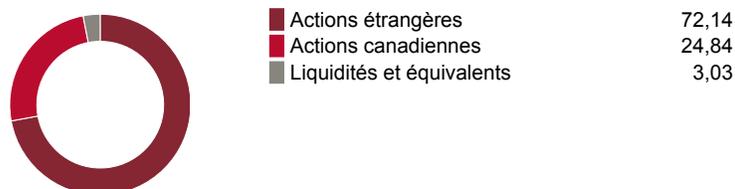
Ce fonds distinct investit principalement dans des actions de sociétés nord-américaines à petite et à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements

	% de l'actif
iRhythm Technologies, Inc.	4,87
Maximus Inc.	4,83
Verra Mobility Corp. CIA	4,48
ExlService Holdings, Inc.	4,05
DoubleVerify Holdings, Inc.	4,04
HealthEquity Inc.	3,99
Cirrus Logic Inc.	3,96
Tenable Holdings Inc.	3,88
Exact Sciences Corporation	3,83
Neogen Corp.	3,82
Total	41,76

Nombre total des placements : **206**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

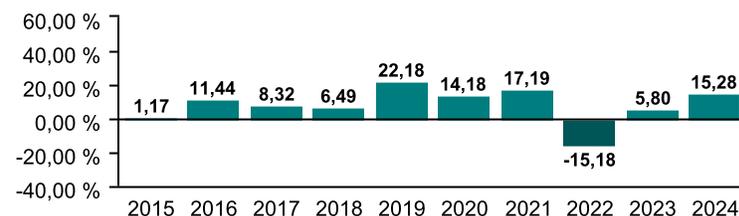
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 199,50 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,20 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance de petites et moyennes capitalisations mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,40

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Science et technologie

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 130 516 935 \$
Taux de rotation du portefeuille : 22,01 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57	0,50	2,07	1 385,68	636

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	8,94
Shopify Inc. Cl A	7,56
Alphabet Inc. Cl A	7,49
Microsoft Corp.	7,00
Amazon.com Inc.	6,72
NVIDIA Corp.	6,70
Constellation Software Inc.	5,78
ServiceNow Inc.	4,10
Cadence Design Systems Inc.	3,67
Roper Technologies Inc.	3,57
Total	61,54

Nombre total des placements : 29

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises canadiennes et américaines qui sont actives dans le secteur Science et technologie, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

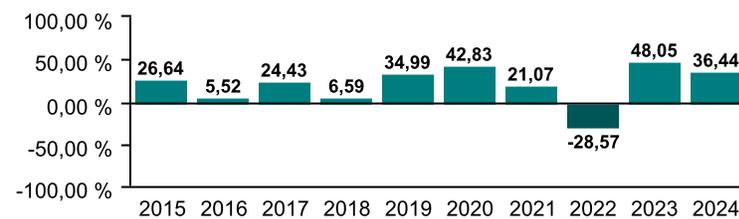
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 5 969,67 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 19,56 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Science et technologie

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Portefeuille d'actions mondiales

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Gestion de placements Canada Vie Itée

Valeur totale du fonds : 21 358 045 \$
Taux de rotation du portefeuille : 11,09 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,77	0,50	2,27	509,74	2 571

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions étrangères. En matière de composition, il vise à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

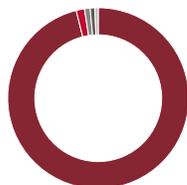
Dix principaux placements

	% de l'actif
Actions de valeur des États-Unis	17,99
Croissance des États-Unis	17,96
Croissance américaine	16,49
Actions étrangères	10,01
Actions internationales (Setanta)	9,05
Croissance internationale	8,97
Petites capitalisations mondiales (Mackenzie)	7,00
Dividendes mondiaux	4,99
Marchés émergents (Putnam)	3,78
Actions de marchés émergents	3,76
Total	100,00

Nombre total des placements : **10**

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	96,07
Liquidités et équivalents	1,50
Autres	0,99
Revenu fixe	0,85
Actions canadiennes	0,58



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui désire bénéficier du savoir-faire d'une multiplicité de gestionnaires aux termes d'un seul fonds, qui tient à consacrer 100 pour cent à des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

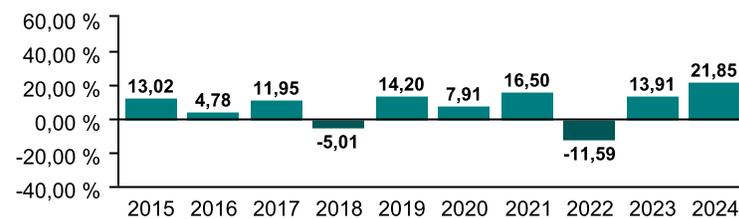
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 218,88 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,30 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Portefeuille d'actions mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,77

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales à faible volatilité

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Irish Life Investment Managers Limited

Valeur totale du fonds : 12 966 881 \$
Taux de rotation du portefeuille : 43,46 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57	0,50	2,07	826,52	211

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans des actions d'entreprises de partout dans le monde, en misant prioritairement sur les compagnies et les secteurs qui semblent moins sensibles aux fluctuations que le marché en général.

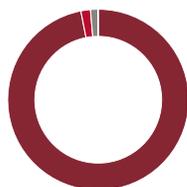
Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	5,20
Microsoft Corp.	4,24
NVIDIA Corp.	2,42
Amazon.com Inc.	1,51
Alphabet Inc. Cl A	1,48
Bank Hapoalim B.M. Share	1,33
Kroger Co.	1,29
AbbVie Inc.	1,27
Walmart Inc.	1,27
Gilead Sciences Inc.	1,27
Total	21,28

Nombre total des placements : **4391**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions étrangères	96,93
■ Liquidités et équivalents	1,70
■ Actions canadiennes	1,33
■ Autres	0,05



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En novembre 2016, Irish Life Investment Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements Mackenzie. Avec ce changement, le fonds distinct a modifié son objectif de placement, qui était d'investir principalement dans des actions de sociétés nord-américaines, afin d'investir principalement dans des actions de sociétés de partout dans le monde. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire précédent et dans le cadre de l'objectif précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

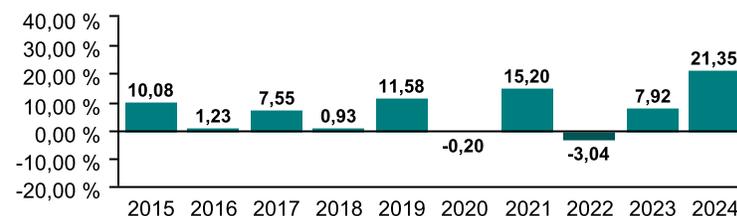
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 970,17 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,02 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions mondiales à faible volatilité

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions étrangères

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 172 342 589 \$
Taux de rotation du portefeuille : 1,82 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,56	0,50	2,06	641,93	13 223

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des actions émises partout dans le monde, par l'intermédiaire du fonds commun de placement Actions étrangères Canada Vie.

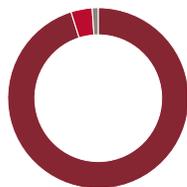
Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Alphabet Inc. CI A	4,81
Berkshire Hathaway Inc. CI B New	4,14
Brookfield Corporation VtgCI A	3,80
Amazon.com Inc.	3,77
Microsoft Corp.	3,76
Apple Inc.	3,49
Texas Instruments Inc.	3,28
Amphenol Corp. CI A	3,27
Automatic Data Processing Inc.	3,23
Accenture PLCClass A	3,07
Total	36,63

Nombre total des placements : **45**

Répartition des placements

Actions étrangères	95,19
Actions canadiennes	3,80
Liquidités et équivalents	1,07



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque faible à modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

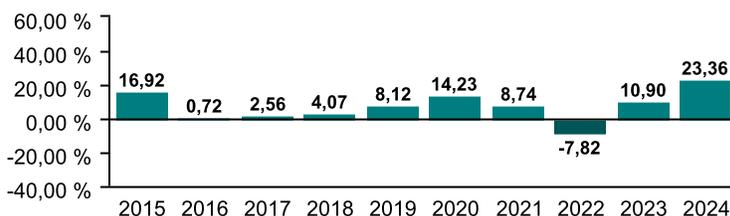
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 129,08 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,85 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Faible à modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions étrangères

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,56

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions mondiales toutes capitalisations

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 75 471 901 \$
Taux de rotation du portefeuille : 22,06 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59	0,50	2,09	720,98	6 992

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees partout dans le monde.

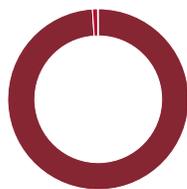
Dix principaux placements

	% de l'actif
Alphabet Inc. CI A	4,62
Berkshire Hathaway Inc. CI B New	4,51
Microsoft Corp.	4,33
Oracle Corp.	3,96
Booking Holdings Inc.	3,76
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,32
CRH PLC Shs	2,33
Marsh & McLennan Cos.	2,28
S&P Global Inc.	2,17
McDonald's Corp.	2,01
Total	33,29

Nombre total des placements : 72

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	98,98
Liquidités et équivalents	0,92
Autres	0,10



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

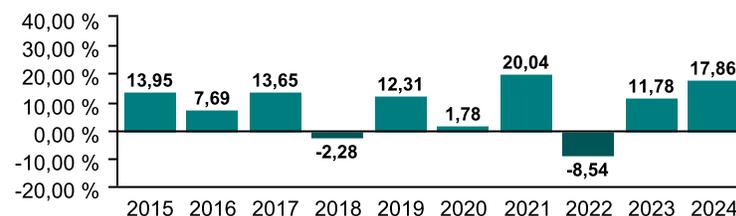
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 253,05 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,46 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions mondiales toutes capitalisations

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance des États-Unis

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 124 518 777 \$
Taux de rotation du portefeuille : 38,72 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,35	0,50	1,85	604,93	3 931

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

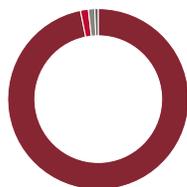
Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	5,55
Microsoft Corp.	5,39
Amazon.com Inc.	4,93
Aon PLCCI A	4,82
Roper Technologies Inc.	4,47
Stryker Corp. Common	3,75
Verisk Analytics Inc.	3,73
Copart, Inc.	3,72
Amphenol Corp. CIA	3,42
Cadence Design Systems Inc.	3,35
Total	43,12

Nombre total des placements : **507**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions étrangères	96,86
■ Actions canadiennes	1,41
■ Autres	1,14
■ Liquidités et équivalents	0,60



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

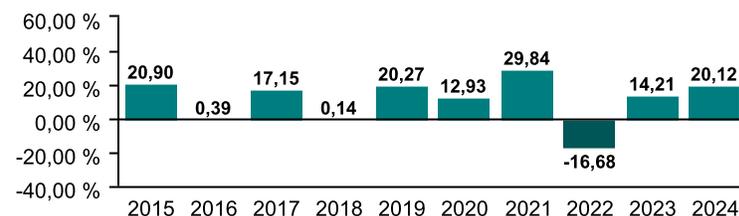
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 870,33 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 11,12 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 9 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,35

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de valeur des États-Unis

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 juin 2006
Date de création du fonds : 12 juin 2006
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 83 216 149 \$
Taux de rotation du portefeuille : 91,05 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,36	0,50	1,86	801,48	1 485

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions américaines.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Apple Inc.	7,80
Microsoft Corp.	5,76
Amazon.com Inc.	3,01
UnitedHealth Group Inc.	2,20
JPMorgan Chase & Co.	2,10
Procter & Gamble Co.	1,98
Goldman Sachs Group Inc. (The)	1,64
Bank of America Corp.	1,62
Wells Fargo & Co. Com, 2099-12-31	1,48
Walmart Inc.	1,42
Total	29,02

Nombre total des placements : **125**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

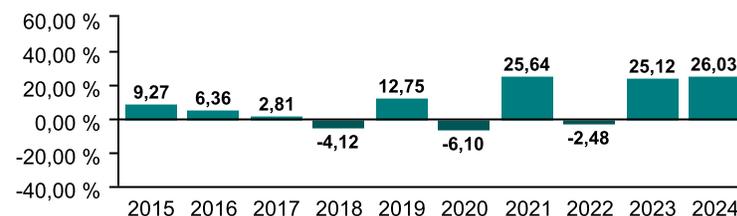
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 343,30 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 8,89 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions de valeur des États-Unis

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,36

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance moyennes capitalisations américaines

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 18 267 236 \$
Taux de rotation du portefeuille : 30,95 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57	0,50	2,07	595,14	2 812

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

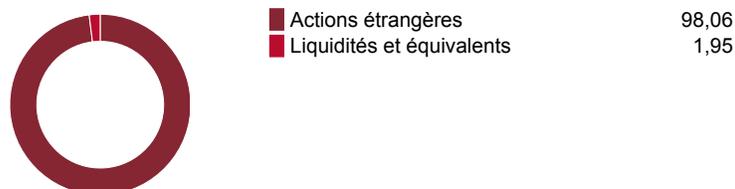
Ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises américaines à moyenne capitalisation.

Dix principaux placements

	% de l'actif
DexCom, Inc.	5,61
Akamai Technologies Inc.	5,05
SS&C Technologies Holdings Inc.	4,98
Vontier Corp.	4,89
Bio-Techne Corporation	4,84
CoStar Group Inc.	4,80
Charles River Laboratories International Inc.	4,71
Cirrus Logic Inc.	4,49
Hologic Inc.	4,16
ExlService Holdings, Inc.	4,07
Total	47,60

Nombre total des placements : **32**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions américaines, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

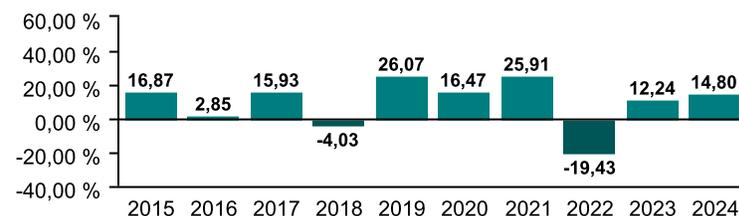
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 566,93 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 9,89 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance moyennes capitalisations américaines

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions EAEO

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 08 novembre 1994
Gestionnaire : Putnam Investments Canada ULC

Valeur totale du fonds : 32 611 409 \$
Taux de rotation du portefeuille : 78,35 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57	0,50	2,07	372,10	5 602

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

	% de l'actif
AstraZeneca PLC Shs	3,07
London Stock Exchange Group PLC Ord Gbp0.06918604	2,99
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	2,84
Linde PLC Shs	2,77
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc. Com Stk	2,72
Siemens AG Siemens Agnamens Aktien O N	2,64
HOYA Corp. Com Stk	2,63
Iberdrola S.A. Iberdrola S A Acciones Por Desdoblamiento	2,59
ASML Holding N.V. Asml Holding N V	2,56
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc. Shs	2,36
Total	27,16

Nombre total des placements : **62**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

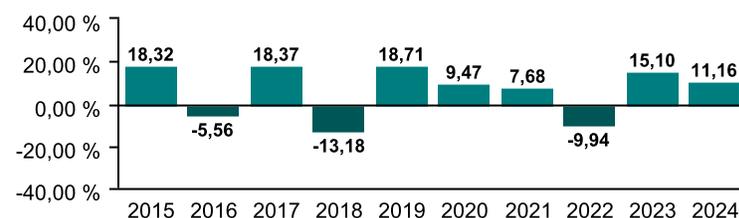
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 851,79 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,36 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions EAEO

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,57

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_customer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions internationales

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 19 juillet 2004 **Valeur totale du fonds :** 40 380 646 \$
Date de création du fonds : 19 juillet 2004 **Taux de rotation du portefeuille :** 40,43 %
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59	0,50	2,09	540,29	3 092

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

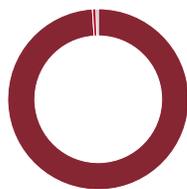
	% de l'actif
Sony Group Corp. Shs	3,08
ASML Holding N.V. Asml Holding N V	2,72
Deutsche Telekom AG Deutsche Telekom Agnamens Aktien O N	2,64
3i Group PLC Ord Gbp0.738636	2,49
DBS Group Holdings Ltd Dbs Group Holdings Ltd	2,33
AstraZeneca PLC Shs	2,33
Shell PLC Ord Sh	2,31
Novo Nordisk A/S Almindelig Aktie B	2,22
SAP SE SAP Seinhaver Aktien O N	2,20
RELX PLC Shs	2,15

Total 24,47

Nombre total des placements : 73

Répartition des placements

	% de l'actif
Actions étrangères	98,97
Liquidités et équivalents	0,68
Autres	0,35



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

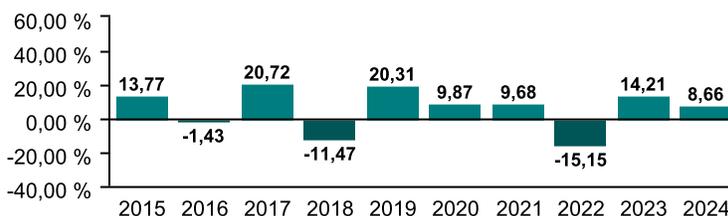
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 829,44 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,23 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions internationales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none"> • Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus). • Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime. • Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
 255, avenue Dufferin
 London ON N6A 4K1
 Site Web : www.canadavie.com
 Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
 Téléphone : 1 888 252-1847

Titres internationaux

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 1 169 373 \$
Taux de rotation du portefeuille : 7,00 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,51	0,50	2,01	263,49	124

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises internationales, par l'intermédiaire du Fonds international Mackenzie Ivy.

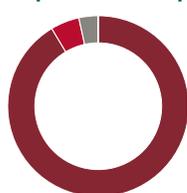
Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Halma PLC	4,10
Compass Group PLC Ord Gbp0.1105	4,10
Admiral Group plc Ord Gbp0.001	4,09
Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien O N	3,85
Brookfield Corporation VtgCl A	3,70
Reckitt Benckiser Group PLC Ord Gbp0.10	3,53
Brambles Ltd. Ordinary Fully Paid	3,44
Roche Holding AG Genusssch	3,33
Assa Abloy AB Share Ak B	3,24
Terumo Corp. Com Stk	2,94
Total	36,31

Nombre total des placements : **45**

Répartition des placements

Actions étrangères	91,44
Actions canadiennes	5,12
Liquidités et équivalents	3,44
Autres	0,01



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises internationales, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

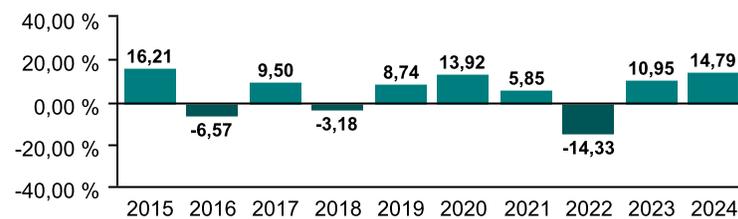
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 647,06 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,12 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Titres internationaux

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,51

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Croissance internationale

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : JPMorgan Asset Management (Canada) Inc.

Valeur totale du fonds : 77 671 078 \$
Taux de rotation du portefeuille : 25,91 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,75	0,50	2,25	460,70	700

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des actions écoulees ailleurs qu'au Canada et aux États-Unis.

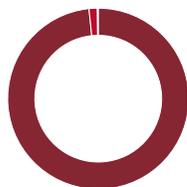
Dix principaux placements

	% de l'actif
ASML Holding N.V. Asml Holding N V	4,39
Sony Group Corp. Shs	3,81
Novo Nordisk A/S Almindelig Aktie B	3,60
Safran SA Shs	3,48
Recruit Holdings Co. Ltd. Com Stk	3,16
RELX PLC Shs	3,03
InterContinental Hotels Group PLC Ord Gbp0.208521303	2,76
L'Air Liquide S.A. Air Liquide	2,76
London Stock Exchange Group PLC Ord Gbp0.06918604	2,60
3i Group PLC Ord Gbp0.738636	2,45
Total	32,06

Nombre total des placements : **65**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions étrangères	98,37
■ Liquidités et équivalents	1,48
■ Autres	0,15



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions étrangères, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

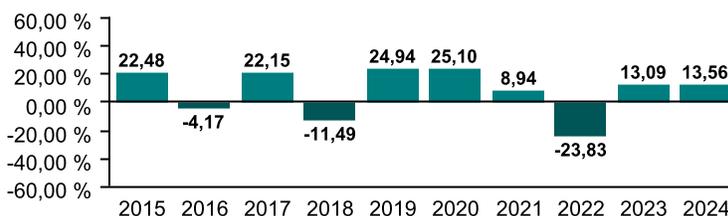
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 2 113,39 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 7,77 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Croissance internationale

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,75

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions européennes

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Setanta Asset Management Limited

Valeur totale du fonds : 5 724 542 \$
Taux de rotation du portefeuille : 14,21 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59	0,50	2,09	368,61	289

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout dans des titres d'entreprises localisées ou actives en Europe.

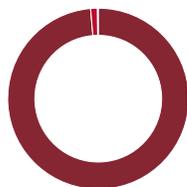
Dix principaux placements

	% de l'actif
DCC plc Ordinary Shares	5,98
Booking Holdings Inc.	5,87
CRH PLC Shs	5,82
Sanofi Ord	4,80
EssilorLuxottica Shs	4,56
Novartis AG Namen Akt	4,54
Adidas AG Adidas Agnamens Aktien O N	4,04
Deutsche Boerse AG Deutsche Borse Agnamens Aktien O N	3,88
Ericsson (Telefonaktiebolaget L.M.)-B -	3,81
Alcon Inc. Act Nom	3,80
Total	47,10

Nombre total des placements : **31**

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions étrangères	98,66
■ Liquidités et équivalents	1,20
■ Autres	0,14



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises européennes, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

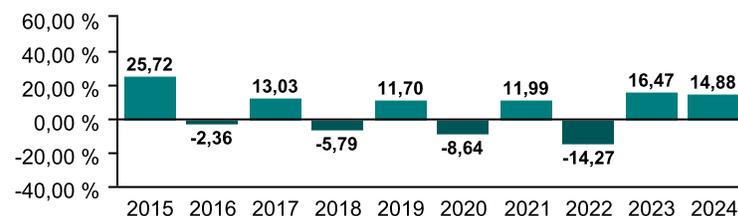
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 713,54 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,53 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions européennes

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,59

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions Extrême-Orient

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 25 novembre 1997
Gestionnaire : Canada Life Asset Management

Valeur totale du fonds : 5 207 449 \$
Taux de rotation du portefeuille : 31,07 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,62	0,50	2,12	573,36	44

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit surtout les titres d'entreprises localisées ou actives en Asie ou dans le littoral du Pacifique.

Dix principaux placements

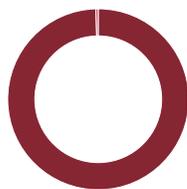
	% de l'actif
Xtrackers MSCI India Swap UCITS ETF	9,45
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Twse Listed Stocks	9,05
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	4,59
Samsung Electronics Co. Ltd. Samsungelectronics	3,27
iShares Core CSI 300 ETF	3,23
Alibaba Group Holding Ltd.New	3,22
MediaTek Inc. Twse Listed Stocks	2,38
Commonwealth Bank of Australia Ordinary Fully Paid	2,12
Amundi MSCI India UCITS ETF	2,05
BHP Group Ltd. Ordinary Fully Paid	1,96

Total 41,33

Nombre total des placements : 244

Répartition des placements

	% de l'actif
■ Actions étrangères	99,61
■ Liquidités et équivalents	0,39



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises asiatiques et du littoral du Pacifique, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Notes

En octobre 2015, Canada Life Asset Management Limited a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. Les rendements obtenus avant cette date sont ceux réalisés par le gestionnaire de placements précédent. Aucun autre changement n'a été apporté au fonds distinct.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

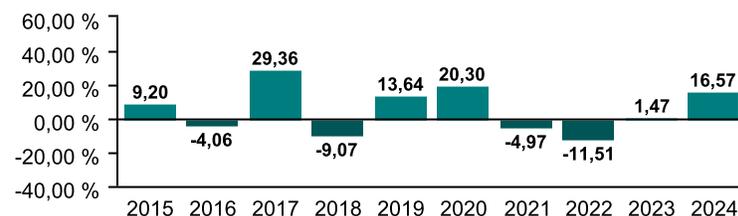
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 675,78 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 5,30 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions Extrême-Orient

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,62

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Actions de marchés émergents

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 12 décembre 2000
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 80 115 178 \$
Taux de rotation du portefeuille : 24,08 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,74	0,50	2,24	902,91	1 296

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions émises par des entreprises actives dans les marchés émergents, par l'intermédiaire du Fonds Marchés émergents Mackenzie.

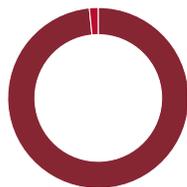
Dix principaux placements (du fonds sous-jacent) % de l'actif

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd. Twse Listed Stocks	10,28
Tencent Holdings Ltd.Par New Hkd 0.00002	5,01
Hon Hai Precision Industry Co. Ltd. Twse Listed Stocks	2,25
China Tower Corporation Limited China Tower Registered Shares H 00788	1,83
Geely Automobile Holdings Ltd. Shs	1,82
AAC Technologies Holdings Inc.New	1,81
Sunny Optical Technology (Group) Company Limited Shs	1,78
Pop Mart International Group Limited Usd Ord Shs	1,76
Kia Corp. Kiamotors	1,75
HD Korea Shipbuilding & Offshore Engineering Co., Ltd. Korea Shipbuilding & Offshore Engineering	1,75
Total	30,04

Nombre total des placements : **138**

Répartition des placements % de l'actif

■ Actions étrangères	98,52
■ Liquidités et équivalents	1,56



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions d'entreprises présentes dans les marchés émergents, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé. Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

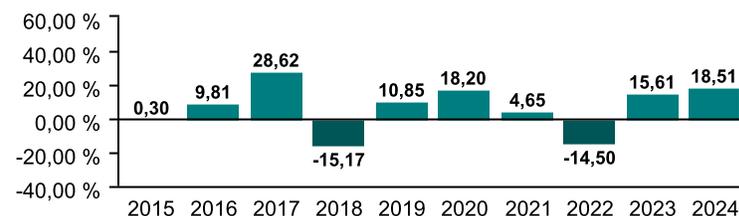
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 930,30 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 6,80 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est *Modéré à élevé*.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Actions de marchés émergents

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,74

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que l'*Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847

Ressources mondiales

Bref aperçu : **Date d'offre initiale du fonds :** 12 décembre 2000
Date de création du fonds : 23 janvier 1996
Gestionnaire : Placements Mackenzie

Valeur totale du fonds : 20 014 352 \$
Taux de rotation du portefeuille : 44,42 %

Option de garantie	RFG (%) ¹	Frais SCG minimums (%) ¹	RFG plus frais minimums de SCG (%) ¹	VL (\$) ¹	UC ¹
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,70	0,50	2,20	911,46	435

¹ Le pourcentage des frais de services-conseils et de gestion varie entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus. Le pourcentage indiqué dans ce tableau s'applique aux régimes de 500 000 \$ et plus.

¹ RFG - ratio des frais de gestion
 VL - valeur liquidative
 SCG - services-conseils et de gestion
 UC - unités en circulation

Placement minimum
 •250 000 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit dans des sociétés mondiales qui sont actives dans le secteur de l'énergie et dans les industries de ressources naturelles.

Dix principaux placements

	% de l'actif
Tourmaline Oil Corp.	4,36
Shell PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé Repstg Ord Sh	4,00
TotalEnergies SE Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,47
Advantage Energy Ltd.	3,28
Williams Cos. Inc. (The)	3,13
BP PLC Reçu de dépositaire américain sponsorisé	3,09
Endeavour Mining PLC Shs	2,79
Canadian Natural Resources Ltd.	2,46
Interfor Corporation	2,38
Heidelberg Materials AG Shs	2,18
Total	31,13

Nombre total des placements : **105**

Répartition des placements



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des titres d'entreprises actives dans les industries de ressources naturelles, et qui est prête à assumer un niveau de risque plus élevé en raison du recours à des titres d'un seul secteur économique.

Notes

En octobre 2015, le Groupe de gestion d'actifs GLC ltée a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant de Placements AGF Inc. En janvier 2021, Placements Mackenzie a pris en charge la gestion du portefeuille, qui relevait auparavant du Groupe de gestion d'actifs GLC ltée. De plus, en mai 2021, l'objectif de placement du fonds a changé : il ne s'agissait plus d'investir principalement dans des sociétés de ressources canadiennes, mais plutôt dans des sociétés de ressources mondiales. Les rendements obtenus avant les dates précitées étaient ceux réalisés par les gestionnaires précédents avec leur objectif de placement propre.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années après déduction du RFG.

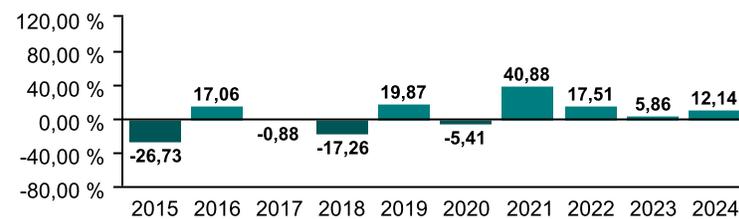
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un souscripteur ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 31 décembre 2014 détiendrait 1 567,11 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant correspond à une moyenne de 4,59 % par année.

Rendements annuels (en pourcentage)

Ce diagramme montre le rendement annuel du fonds au cours des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

Le niveau de risque de ce fonds est **Élevé**.



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour obtenir de plus amples renseignements.

Ressources mondiales

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des unités du fonds.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Programme de gestion de l'actif	Il n'y a aucuns frais lors de la souscription ou du rachat d'unités.	<ul style="list-style-type: none">• Vous et votre conseiller en sécurité financière convenez du pourcentage des frais de services-conseils et de gestion (entre 1,00 % et 1,25 % lorsque la prime initiale se situe entre 250 000 \$ et 499 999 \$, et entre 0,50 % et 1,25 % lorsque la prime initiale est de 500 000 \$ et plus).• Les frais sont déduits de votre régime mensuellement en fonction de la valeur de votre régime.• Vous pouvez en tout temps faire échanger de vos unités contre des unités d'autres fonds aux termes du contrat.

2. Frais permanents

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Les frais d'assurance pour la garantie choisie sont compris dans le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter à votre contrat d'assurance.

Option de garantie	RFG (taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)*
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et à la prestation de décès de 75 %	1,70

* Les frais de services-conseils et de gestion ne sont pas inclus dans le RFG.

Commission de suivi

La Canada Vie verse des frais de services-conseils et de gestion négociés jusqu'à concurrence de 2 % de la valeur de vos placements pour les services et les conseils qui vous sont fournis, et ce, tant que vous détenez des unités du fonds.

3. Autres frais

Il se peut que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou l'échange d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou échanger dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et résilier le contrat de fonds de placement, la prime initiale acquittée par prélèvement automatique sur le compte ou toute prime forfaitaire que vous affectez à la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première des éventualités suivantes à survenir : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande de résiliation doit être faite par écrit, soit par courriel ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime résiliée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Il se peut que *l'Aperçu du fonds* ne contienne pas tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquez avec nous en utilisant les coordonnées suivantes :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
255, avenue Dufferin
London ON N6A 4K1
Site Web : www.canadavie.com
Courriel : isp_cutomer_care@canadalife.com
Téléphone : 1 888 252-1847



Consultez canadavie.com

Numéro de téléphone sans frais : 1 888 252-1847

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F70-0625 – 5/25